

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

République Démocratique du Congo

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF) de la Vice-Primature, Ministère de l'Environnement et Développement Durable (VP/MEDD)

Secteur : Environnement
Référence de l'accord de financement : Don n°5565155000351
N° d'Identification du Projet : P-CD-AAD-003
Avis à Manifestation d'Intérêt n° : 019/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC.

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani, en sigle « PIREDD/MBKIS, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer les « *Services d'un Consultant pour la sensibilisation et la vulgarisation à l'utilisation des foyers améliorés, et la formation en fabrication des foyers améliorés* ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres les éléments suivants : (i) la sensibilisation des ménages sur le bien-fondé de l'utilisation des foyers améliorés devant conduire à l'économie d'énergie ; (ii) la vulgarisation des foyers améliorés ; (iii) la formation en fabrication des foyers améliorés, dont sont visés les artisans intéressés dans la fabrication et commercialisation des foyers améliorés. Le Consultant verra réaliser des activités de communication (par l'utilisation des médias et outils) et/ou de démonstration destinées à un public ciblé et ayant pour but de convaincre les ménages à comprendre le bien-fondé d'acquiescer et d'utiliser les foyers améliorés. Le Consultant proposera un programme des campagnes d'information et de communication par les médias de proximité (radio-communautaires, affiches, ...) et de formations des artisans qui sont dans le secteur tout en tenant compte des objectifs liés à la gestion durable des forêts et à l'économie de bois-énergie dans chaque site pilote à savoir Mbuji-Mayi, Kananga et Kisangani. La mission doit se réaliser de façon simultanée dans les trois bassins et elle est prévue pour une durée de 12 mois dans les sites d'intervention du PIREDD/MBKIS. Pour ce faire, le Consultant proposera au début de la mission (juste après la signature du contrat) un plan de déploiement de son personnel dans les trois sites. Ce plan doit être préalablement validé par l'Unité de Coordination du projet avant son application.

3. L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants-Firmes (Entreprises du secteur privé) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012* », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : **du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00' (heure locale, TU+1) : Sis Boulevard du 30 juin, n°90A-90B- 5eme niveau- Immeuble LE PARADISO- Kinshasa/ Gombe, en République Démocratique du Congo, Tél. : (+ 243) 82 78 59 777 / 81 88 43 278, E-mail : ucpif.rdc@gmail.com.**

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **26 août 2021** à 14h00' (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention suivante « *AMI N°019/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC – Services d'un Consultant pour la sensibilisation et la vulgarisation à l'utilisation des foyers améliorés, et la formation en fabrication des foyers améliorés* ».

Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PIF

Boulevard du 30 juin, n°90A-90B

Seme niveau- Immeuble LE PARADISO

Tél. : (+ 243) 82 78 59 777 / 81 88 43 278

E-mail : ucpif.rdc@gmail.com

à Kinshasa/Gombe (en République Démocratique du Congo)

